

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-002

Edité le 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : PSV 176 - M'ITSANGAMOUJI - RESERVOIR M'ITSANGAMOUJI
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 10:41 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à reception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-002

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06
Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	5	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	10	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-002

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-003

Edité le 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : PSV 221 - BANDRABOUA - RESERVOIR BOUYOUNI
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 09:20 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à reception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-003

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06
Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	15	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	15	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-003

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-006

Edité le 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : PSV 341 - CHIRONGUI - MALAMANI
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 11:15 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à reception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-006

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06
Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	60	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	8.5	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	73	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	8	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-006

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-009

Edité le 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : PSV 266 - SADA - MANGAJOU (RAMPE)
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 10:05 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à reception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-009

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06
Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	39	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	7.1	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	43	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	6	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-009

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-010

Edité le 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : PSV 256 - SADA - SADA (RAMPE)
Lieu de prélèvement NON PRECISE
Commune NON PRECISEE
Nature Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 10:15 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à reception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-010

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06
Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	51	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	17.4	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	42	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	6	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.9	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-010

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-012

Edité le 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : CHICONI - SORTIE RESERVOIR DE CHICONI
Lieu de prélèvement NON PRECISE
Commune NON PRECISEE
Nature Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 11:00 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à reception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-012

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06
Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	26	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.3	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	47	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	8	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-012

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rectificatif

Annule et remplace l'édition précédente.
(Rapport d'essai précédent à détruire ou à nous restituer)

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-001

Edité le 15/12/2023

Edition précédente : 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : PSV 251 - BANDRABOUA - HÔPITAL DZOU MOGNE (CUISINE)
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 10:20 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à réception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-001

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Rapport rectifié : correction du libellé de l'échantillon

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06

Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023

Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Yvan SERVE, Chef de service - Service Prélèvement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	17	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.6	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	2.6	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-001

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rectificatif

Annule et remplace l'édition précédente.
(Rapport d'essai précédent à détruire ou à nous restituer)

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-004

Edité le 15/12/2023

Edition précédente : 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : PSV 115 - BANDRABOUA - DZOU MOGNE (BFM MOSQUE)
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 09:53 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à réception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-004

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Rapport rectifié : correction du libellé de l'échantillon

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06

Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023

Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Yvan SERVE, Chef de service - Service Prélèvement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	8	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	17	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.9	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-004

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rectificatif

Annule et remplace l'édition précédente.
(Rapport d'essai précédent à détruire ou à nous restituer)

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-007

Edité le 15/12/2023

Edition précédente : 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : PSV 286 - DEMBENI - HAJANGUOUA
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 11:57 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à réception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-007

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Présence de plomb en quantité trop importante (limite de qualité : 10 µg/L).

Rapport rectifié : correction du libellé de l'échantillon

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06

Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023

Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Code Sandre	Paramètres	Famille/ Sous Famille	Méthode	Concentration	CMA ou limite Q.	NQE ou Ref. Qualité
1382	Plomb (Pb) (*)	Métaux ELEMENT	NF EN ISO 17294-2	13.7 µg(Pb)/L	10	

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Yvan SERVE, Chef de service - Service Prélèvement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	56	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	60.9	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	137	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	9	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	7.0	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	13.7	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-007

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rectificatif

Annule et remplace l'édition précédente.
(Rapport d'essai précédent à détruire ou à nous restituer)

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22081-011

Edité le 15/12/2023

Edition précédente : 14/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : PSV 264 - CHIRONGUI - POROANI CENTRE (RAMPE)
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 12/12/2023 10:45 par ARS 976
Reçu le 13/12/2023 11:30 Température à reception : 8 °C

Dossier n° 23-22081 Echantillon n° 23-22081-011

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Rapport rectifié : correction du libellé de l'échantillon

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 13/12/2023 12:06

Date d'analyse: ICP_AES 13/12/2023

Date d'analyse: ICP_MS 13/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Yvan SERVE, Chef de service - Service Prélèvement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	45	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	14.6	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	48	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	7	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.4	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22081-011